

Résidence Emile Decœur [Fontenay-aux-Roses]

UN HABITAT SOCIAL
HQE[®]
HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

V O C A T I O N : É C O L O G I E C O N S T R U C T I V E



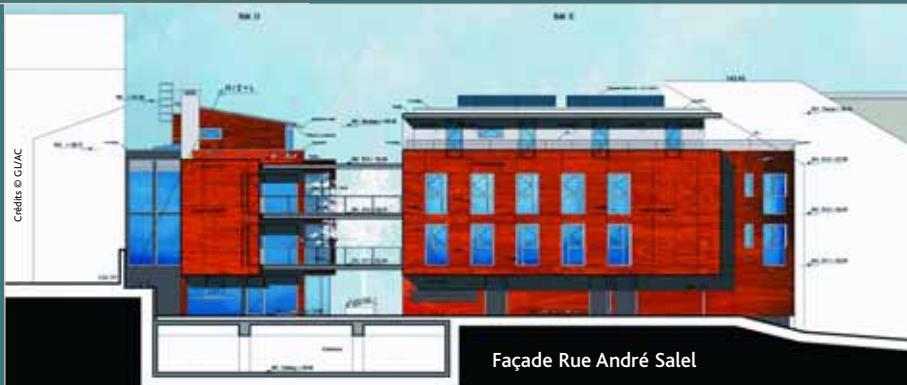
HQE[®] et béton

pour des logements sociaux
éthiques et confortables.

des logements sociaux éthiques

Un pari architectural

A partir d'un terrain complexe (pente, environnement bâti, accès multiples) les architectes ont refusé la facilité en proposant trois bâtiments s'intégrant dans l'existant par le respect des hauteurs et des gabarits. Les rez-de-chaussée sont pour la plupart occupés par des logements ouvrant sur des jardinets individualisés. Le plan d'ensemble est ainsi celui d'une "villa" dont le cheminement ménage les vues des espaces de repos, organise les dessertes et poursuit les venelles existantes.





Une architecture fonctionnelle

Une architecture contemporaine valorisante et fonctionnelle : l'habitat social sous son meilleur jour ! Les capacités thermiques du béton (forte inertie, qui joue le rôle de "climatiseur naturel"), permettent de stabiliser les températures intérieures des logements et procurent un bon confort d'usage. De plus, l'emploi du matériau béton associé à des absorbeurs acoustiques offre une ambiance apaisante dans les parties communes.

et confortables

La gestion de l'énergie

Le matériau béton, associé à une isolation par l'extérieur (qui supprime une partie des pertes de chaleur dues aux ponts thermiques) permet de réduire les besoins en énergie des logements grâce à la forte inertie thermique du bâtiment. La gestion des apports solaires a été intégrée dès la phase de conception (orientation des pièces principales est-ouest, dimensionnement des vitrages et occultation des baies vitrées). Au final, la performance du bâtiment est de 15% à 20% meilleure que les consommations réglementaires de référence (RT 2000) (cf. dernière page). De plus, des panneaux solaires thermiques permettent de couvrir 40% des consommations pour l'eau chaude sanitaire.



Michel MOULHAUD,
Directeur général TOIT ET JOIE

Depuis ses origines et pour répondre aux exigences sociétales, le logement social a toujours montré sa volonté d'être à la pointe de la technologie, permettant ainsi l'utilisation de nouvelles techniques à la portée de tous.

L'Entreprise Sociale pour l'Habitat,

TOIT ET JOIE, a voulu très rapidement apporter sa contribution à la démarche Haute Qualité Environnementale. Le succès est au rendez-vous et en appelle d'autres ! En témoigne la satisfaction des riverains, du quartier et des locataires, pour lesquels tout a été fait pour diminuer les charges et offrir un logement confortable, écologique et économique.

Le projet en bref :

> CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS

- 37 logements PLUS (Prêt locatif à usage social), dont 3 logements adaptés
- 3 logements PLAI (Prêt locatif d'aide à l'insertion)
- 2 548 m² de surface habitable

> COÛT TOTAL : 8,35 M€ TTC

> CALENDRIER CHANTIER : 10/05 – 03/06

> INTERVENANTS

- Maître d'Ouvrage : Toit et Joie, suite à la mise en concurrence de la ville de Fontenay-aux-Roses.
- Maître d'Œuvre : Cabinet Chantalat et Liucci.
- Consultant HQE : Tribu.
- B.E.T. Fluides : Cferm ingénierie.
- Economiste : Beti.
- Entreprise : SUPAE.



Réglementation Thermique, le point.

Le bâtiment est un des secteurs économiques les plus consommateurs d'énergie et émetteurs de CO₂. Afin de diminuer les besoins énergétiques des bâtiments, logements et bâtiments tertiaires, des réglementations thermiques ont été mises en place. Leur objectif : une réduction de 40% minimum de la consommation énergétique des bâtiments, à l'horizon 2020 (par rapport à l'année 2000). Dans la droite ligne de la Réglementation Thermique 2000 (RT 2000), la RT 2005, en application depuis le 1^{er} septembre 2006 pour les bâtiments neufs, annonce une série d'"ajustements" de la réglementation qui s'échelonneront de cinq ans en cinq ans, avec un niveau d'exigence chaque fois plus élevé.

Concrètement, la RT 2005 repose sur la comparaison de la consommation du bâtiment avec celle d'un bâtiment de référence. La logique est celle d'un équilibre entre les performances énergétiques du bâti et celles des équipements. Les objectifs sont ambitieux : la RT 2005 vise une nouvelle amélioration de la performance énergétique des bâtiments de 15% à 20% !

La RT 2005 met en valeur l'architecture bioclimatique, c'est-à-dire une conception intégrant les conditions d'implantation du projet et les besoins futurs d'énergie de fonctionnement du bâtiment. Elle rappelle que chauffage, confort d'été et inertie sont étroitement liés au parti-pris architectural (orientation du bâtiment, géométrie, ouvertures...). La réglementation thermique, du fait de sa logique "combinatoire" laisse aussi d'importantes libertés au concepteur dans ses choix architecturaux : matériau, système constructif...

Autout majeur du béton : une forte inertie thermique, c'est-à-dire un potentiel important de stockage thermique, qui permet d'emmagasiner de la chaleur (en hiver ou en intersaisons) ou de la fraîcheur (en été) afin de conserver une température intérieure stable.

Au final, le gain est double : préserver le confort et maîtriser les besoins énergétiques de chauffage et de climatisation.

Matériau d'architecture, le béton permet grâce à sa souplesse et sa résistance de s'adapter à tous les objectifs d'urbanisme. Il allie esthétique, aspect environnemental et pérennité.



Pour plus d'informations



CIM *béton*

CENTRE D'INFORMATION SUR
LE CIMENT ET SES APPLICATIONS



7, place de la Défense . 92974 Paris-la-Défense Cedex
Tél. 01 55 23 01 00 . Fax 01 55 23 01 00
Internet : www.infociments.fr . Email : centrinfo@cimbeton.net



Une nouvelle dynamique
pour l'habitat